

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4827 - Mercredi 10 juillet 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

40 départs de feu et plus de 650 ha de couvert végétal détruits

Page 4

Abdelaziz Rahabi :

Accélérer l'élection d'un président légitime «concrétisera les revendications du Hirak»

Page 2

Ce retrait américain de Syrie qui tarde à se faire

Par Mohamed Habili

Comme cela fait des mois que les quelque 2 000 soldats américains présents au nord de la Syrie, à l'est de l'Euphrate, devaient être rappelés mais sans que cela se produise, tout le monde ou presque a fini par croire que cela est une question dépassée, que ces militaires sont en fait condamnés à occuper pour un temps indéterminé leurs positions actuelles. Que pour une fois donc Donald Trump ne tiendra pas un de ses engagements vis-à-vis de ses supporters, dont cependant il attend toujours qu'ils le réalisent en novembre de l'année prochaine. Il ne le tiendrait pas malgré son désir, et même son intérêt personnel de donner sur ce point aussi satisfaction à ses électeurs, parce qu'un retrait de Syrie aujourd'hui serait contraire aux intérêts des Etats-Unis, et d'abord en cela qu'il se traduirait inéluctablement par l'abandon de ce pays aux Russes et aux Iraniens. Sans même parler des Turcs qui n'attendent que ce moment pour lancer leurs troupes contre les alliés kurdes. Dans sa propre administration, comme chez ses alliés occidentaux, israéliens et arabes, ce point de vue ayant largement prévalu, il lui a bien fallu surseoir à ce retrait, bien qu'il l'ait annoncé comme imminent à la fin de l'année dernière.

Suite en page 3

Ils ont marché pour le 20^e mardi

Forte présence citoyenne pour soutenir les étudiants

- Tizi Ouzou/Rassemblement et marche pour la libération des détenus d'opinion
- Béjaïa : les étudiants encore au rendez-vous



Ph/E. Soraya/J. A.

Comme chaque mardi, les étudiants ont tenu leur 20^e manifestation hebdomadaire. Certes moins nombreux à cette marche de protestation, mais ils étaient accompagnés par des centaines de citoyens de tout âge qui étaient parmi la foule des manifestants pour réclamer pour la énième fois le changement. Lire page 3

Musique

Flamenco : Alberto López en tournée en Algérie

Algérie-Côte d'Ivoire «Oum Derman bis» à Suez

Ali Benflis, président de «Talaie El Hourriyet»

«Le prochain mandat présidentiel sera un mandat de transition plein et entier»

■ Le président du parti «Talaie El Hourriyet», Ali Benflis a estimé, mardi à Alger, que l'organisation de l'élection présidentielle «représente la voie la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays», en plaidant pour le changement du régime politique et une nouvelle Constitution pour un Etat de droit.

Par Halim N.

«**D**ire que l'organisation des élections présidentielles représente la voie la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays, ce n'est absolument pas nier le caractère impératif du changement de régime politique, de l'organisation d'une transition démocratique et de l'élaboration d'une nouvelle Constitution pour un Etat de droit», a-t-il écrit dans une contribution publiée par le quotidien «El-Watan». Il a affirmé, à ce titre, que «le prochain mandat présidentiel sera un mandat de transition plein et entier», estimant que «c'est dans ce cadre-là que se trouve la place naturelle de la transition démocratique, de la nouvelle Constitution et de l'objectif global de changement de régime politique». C'est même «une occasion historique» qui s'offre aux Algériens, selon Benflis qui a appelé à «faire des prochaines élections présidentielles autre chose qu'un autre faux-fuyant, un autre sursis accordé à un régime politique en voie de déchéance ou un semblant de changement sans le changement». Le président du parti «Talaie El Hourriyet» (avant-garde des libertés) a mis en garde, à ce titre, contre «l'ouverture précipitée» de ces chantiers. Pour M. Benflis, «sans un président légitime, sans un gouvernement qui serait l'émanation d'une volonté populaire exprimée sans craintes et sans contraintes, l'ouverture précipitée de ces chan-



tiers relèverait du saut vers l'inconnu et participerait, en plus imagé, au navire que l'on veut mener à bon port sans personne aux commandes».

Le forum national pour le dialogue qui a tenu samedi une réunion à Alger pour tenter de trouver une solution à la crise «ne réclame pas la paternité d'une solution miracle», a-t-il encore ajouté, soulignant que «la solution durable et définitive à la crise

actuelle ne saurait provenir que d'un grand dialogue national autour d'un compromis national». Néanmoins, le président du parti «Talaie El Hourriyet» a affirmé que ce forum «s'appuie sur quelques évidences pour poser les fondements d'une sortie de crise qui reste à notre portée», citant à ce propos, «la grave crise politique» et ses conséquences économiques, sécuritaires et sociales. Il a cité égale-

ment dans le même ordre d'idées, les risques de «dérives» et de «dérapages» de cette crise qui dure, ainsi que le fait que les objectifs du changement et du renouveau à atteindre font l'objet d'un consensus national, mais aussi la conviction qu'un grand dialogue national peut aider à surmonter l'impasse actuelle. Pour l'ancien chef du gouvernement, les objectifs de la révolution pacifique «ne sont atteints

d'aucune équivoque». Ces objectifs, a-t-il poursuivi, concernent «l'édification d'un Etat de droit où la souveraineté populaire tiendrait toute sa place, où la citoyenneté ne serait plus qu'un autre concept trompeur et où les droits et les libertés individuelles et collectives seraient respectés, protégés et garantis de manière intransgressible». Il a relevé, à ce titre, l'existence d'un «véritable consensus national» sur l'objectif global de changement de régime auquel aspirent les Algériens, mais aussi sur la nécessité d'aller vers une «phase de transition» ou encore sur l'importance d'élaborer une «nouvelle Constitution». «L'objectif global de changement de régime, de même que la phase de transition devant y conduire et la nécessité d'une nouvelle Constitution devant servir à son encadrement, font, de fait, l'objet d'un véritable consensus national», a-t-il soutenu. L'ancien chef du gouvernement a souligné, toutefois, que les Algériens restent divisés sur la voie et les moyens de leur réalisation effective. «C'est sur le choix de cette voie-là qu'apparaissent aujourd'hui les lignes de clivage les plus profondes et les points de divergence les plus forts», a-t-il expliqué. Selon M. Benflis, «ce qui fait encore débat, c'est le choix du moment le plus propice et le plus opportun pour l'ouverture de l'ensemble de ces chantiers dont l'extrême sensibilité et la grande complexité n'échappent à personne». **H. N./APS**

Abdelaziz Rahabi :

Accélérer l'élection d'un président légitime «concrétisera les revendications du Hirak»

L'ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi a affirmé mardi, que l'accélération de l'élection d'un président légitime aidera à s'affranchir de la situation actuelle que traverse le pays et contribuera à «concrétiser les revendications du Hirak». M. Rahabi est revenu, dans un entretien accordé au journal «El Khabar», sur l'échéance présidentielle, relevant que l'accélération de l'élection d'un nouveau président du pays sera un facteur favorisant la sortie de la situation que traverse le pays, une situation qui ressemble, a-t-il dit, à «un cas de non-Etat». Il a souligné, dans ce cadre, que l'élection d'un président permettra d'avoir une partie claire représentant le pouvoir et jouissant de la légitimité requise et sur laquelle on peut faire pression pour satisfaire toutes les revendications du Hirak. Pour M. Rahabi, la crainte d'organiser l'élection

présidentielle dans le cadre de la Constitution actuelle, sous prétexte que cette élection «représente un nouveau Bouteflika» est «non justifiée», appuyant ses propos par le fait que le Hirak populaire surveillera tous les gestes et engagements du prochain président. Pour ce qui est de ses projections concernant l'organisation de l'élection présidentielle en cas d'entame du dialogue, M. Rahabi a indiqué que ce rendez-vous «est soumis à la réalité du terrain», d'autant plus que la détermination de sa date est tributaire de la création d'une Instance indépendante d'organisation des élections, de la création de toutes les conditions politiques ainsi que de l'instauration d'un climat propice. Par ailleurs, l'interlocuteur qui exposait sa position envers plusieurs questions qui se posent sur la scène politique, a relevé l'importance d'ouvrir la porte du

dialogue sans exclusion, affirmant que parvenir à une issue démocratique à la crise que traverse le pays, exige la présentation d'une série de concessions possibles qui «ne compromettent pas les revendications du Hirak populaire». Considérant, à ce propos, qu'«en principe, tout peut être soumis au dialogue», et qu'il «est certain qu'à mesure que la crise se prolonge et prend de l'ampleur, nous perdons davantage de temps», M. Rahabi a ajouté que «nous devons entamer le dialogue et consentir des concessions». A une question sur la raison derrière l'abandon du principe de départ du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah dans la plateforme des assises nationales de dialogue organisées en début de semaine en cours, M. Rahabi a rappelé que ce document «consensuel» avait été adopté «pour ne pas étouffer, augmenter les opportunités

consensuelles et aller vers le dialogue». Cet amendement a été proposé avant même le dernier discours du chef de l'Etat, a-t-il tenu à préciser, indiquant que ce qu'il importe actuellement c'est que la plateforme sur laquelle ont convenu 11 partis politiques et 30 syndicats «crée une nouvelle dynamique au sein de la classe politique». Déplorant, à ce propos, l'inexistence d'une nouvelle élite politique apte à adopter le dialogue escompté, en conséquence à «l'inhumation de l'action politique ces dernières années», M. Rahabi a affirmé que «nous n'avons pas consacré la culture du dialogue, sauf que nous nous y précipitons seulement en moment de crise», c'est d'ailleurs là une problématique qui peut tirer une réponse de «la dynamique» émanant des assises du dialogue. L'Etat devrait, en contrepartie, «donner des signes positifs quant à son

intention d'entamer un dialogue sérieux et responsable pour aboutir à une véritable présidentielle à travers laquelle les Algériens élisent leur président en toute liberté». Toutefois, le dialogue reste principalement tributaire du départ du gouvernement, a précisé l'ancien diplomate qui «ne voit pas de raison de son maintien à ce jour», estimant que «l'actuel gouvernement est une extension du gouvernement de Bouteflika». «Le maintien du gouvernement actuel est, certes, stipulé par la Constitution, cependant la logique de s'attacher à la Constitution et à la solution constitutionnelle est désormais inutile, partant du principe que la solution politique à même de faire sortir le pays de la crise actuelle est recherchée aujourd'hui plus que jamais».

Mahi Y.

Ils ont marché pour le 20^e mardi

Forte présence citoyenne pour soutenir les étudiants

■ Comme chaque mardi, les étudiants ont tenu leur 20^e manifestation hebdomadaire. Certes moins nombreux à cette marche de protestation, mais ils étaient accompagnés par des centaines de citoyens de tout âge qui étaient parmi la foule des manifestants pour réclamer pour la énième fois le changement.

Par Louiza Ait Ramdane

La communauté estudiantine a signé hier, son vingtième acte de mobilisation pour le changement pacifique dans le pays. A Alger, ils ont pris pour point de départ la place des Martyrs pour marcher jusqu'à Audin. Après avoir observé un rassemblement à la place des Martyrs à 9h du matin, les étudiants ont emprunté la rue Ben M'hidi, et confronté à un cordon sécuritaire à l'avenue Pasteur, les étudiants sont descendus pour se retrouver au boulevard Amirouche et sortir par la rue Richelieu et accéder enfin à la place Audin. Ce sont les seuls chemins tolérés par la police. Car, les forces anti-émeutes ont occupé et bloqué le tunnel des Facultés et dressé des cordons de sécurité aux entrées principales comme Asselah Hocine, Zighoud Youcef, Hassiba Ben Bouali, le tunnel des Facultés, l'avenue Pasteur.

La marche des étudiants a vu une participation moins importante que celles observées depuis le début du mouvement estudiantin, expliquée certainement par les vacances de fin d'année et la fermeture des cités universitaires sauf pour les étudiants de Bab Ezzouar. Mais, il faut dire que des centaines de citoyens de tout âge étaient parmi la foule de manifestants, en prenant part à la marche. «Nous sommes déterminés à poursuivre le combat jusqu'au départ de la bande», chantaient les manifestants qui soulignent que la mobilisation pacifique se poursuivra jusqu'au départ du



Photo: Soraya J. A.

système. Tout au long de leur manifestation, les étudiants ont scandé des slogans pour la libération des manifestants du hirak, placés sous mandat de dépôt pour avoir brandi des drapeaux berbères. Ils ont appelé, entre autres, à la libération de l'ancien moudjahid Lakhdar Bouragaa, placé en détention provisoire par la police et accusé de porter atteinte au moral de l'armée. «Libérez les détenus d'opinion et le moudjahid Bouragaa», «Nous voulons une justice libre» ou encore «1962 marque la liberté de la terre, 2019, la liberté du peuple», et «Arrêtez de jouer avec les articles 7 et 8», sont les principaux slogans scandés par les manifestants. Les étudiants ont également appelé à la mise

en place d'un Etat démocratique et libre. Outre les revendications habituelles pour le départ de tous les symboles de l'ancien régime, les étudiants ont brandi plusieurs banderoles sur lesquelles il était écrit notamment : «La souveraineté au peuple» et «Algérie libre et démocratique», «Pas d'élection avec la bande». Aussi, les étudiants ont entonné l'hymne national et bien d'autres chansons patriotiques. Dès les premières heures de la matinée, la capitale a été quadrillée par la police. Malgré un dispositif policier impressionnant déployé entre la place des Martyrs et la Grande Poste, la marche des étudiants s'est déroulée sans aucun dépassement jusqu'au dispersement des étudiants. Le

seul incident enregistré, lorsque les policiers ont arraché une banderole soulevée par les étudiants sur laquelle est écrit «Contre la mafia politico-financière». Vers 13h, les manifestants se rassemblent au boulevard Khemisti puisque la police a dressé un cordon sécuritaire pour les empêcher de manifester devant la Grande Poste et ensuite ils se sont dispersés dans le calme. Comme à Alger, les étudiants sont sortis dans plusieurs wilayas pour réclamer le changement. Selon quelques témoignages, les étudiants affirment qu'ils continueront leur mouvement de protestation durant toute la saison estivale.

L. A. R.

Tizi Ouzou

Rassemblement et marche pour la libération des détenus d'opinion

Des élus locaux et nationaux issus des différentes tendances politiques et de nombreux citoyens ont marché hier à Tizi Ouzou pour exiger la libération de l'élu à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Messouci Samira ainsi que tous les autres détenus d'opinion. Les manifestants se sont regroupés à l'intérieur du siège de la wilaya pour une heure de rassemblement au cours duquel des slogans hostiles au pouvoir et réclamant la libération de l'élu du Rassemblement pour la culture et la démoc-

ratie ainsi que tous les autres détenus d'opinion. Les manifestants brandissaient des pancartes et des banderoles sur lesquelles les slogans du mouvement populaire ont été transcrits en trois langues tamazight, arabe et française. Ils entonnaient également des chants engagés. Des portraits de Samira Messouci et d'autres détenus ont été déployés par les manifestants. Après ce rassemblement, les manifestants ont battu le pavé vers le tribunal de la ville en empruntant les principales ruelles de la capitale ou

Djurdjura sous un soleil de plomb. De nombreux citoyens ont rejoint la marche et le rassemblement tenu à l'entrée de la structure judiciaire. Les manifestants ont scandé des slogans appelant à «la libération des détenus et de la justice». Les revendications du mouvement populaire ont été également scandées par les manifestants. Ces derniers se sont dispersés dans le calme après des prises de parole par des élus et organisateurs de la manifestation.

Hamid M.

Béjaïa : les étudiants encore au rendez-vous

Les étudiants de l'université de Béjaïa ont organisé, comme tous les mardis depuis le début du mouvement du 22 février, une nouvelle manifestation de protestation contre le régime politique en place et le changement radical du système vers un système démocratique et populaire et un Etat de droit. Des milliers d'étudiants ont arpenté les rues de Béjaïa sous un soleil de

plomb, exigeant le départ du régime et réitérant leur soutien aux étudiants arrêtés lors des dernières manifestations d'Alger. Ils sont venus des différents campus de Béjaïa, accompagnés voire appuyés par leurs enseignants et les travailleurs des résidences universitaires. Les manifestants ont scandé tout le long de la marche des slogans hostiles au pouvoir et ses sym-

boles : «Pouvoir assassin», «Ulac smah Ulac», «Anedou anedou alam Yeghli Udavou», entre autres. La marche de la communauté universitaire s'est poursuivie et la foule s'est dirigée vers le palais de justice où les manifestants ont observé un rassemblement et bloqué ensuite le portail principal de cet établissement. Ils ont accroché, une banderole où nous pouvions lire : «Libérez

les détenus» «Libérez la justice» «Libérez l'Algérie». Il est utile de rappeler que les manifestants ont bloqué vendredi dernier le siège du FLN en érigeant un mur en parpaing. Des milliers d'étudiants ont réaffirmé hier leur détermination à poursuivre la marche vers un Etat de droit, démocratique et social.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Ce retrait américain de Syrie qui tarde à se faire

Suite de la page une

Le recul temporaire a dû lui sembler d'autant plus indiqué qu'il avait encore du temps devant lui, la présidentielle étant encore relativement éloignée. Mais, avec le refus tout récent des Allemands d'envoyer des troupes au sol en Syrie pour remplacer tout ou partie des soldats américains, on sait maintenant que le président américain n'a en fait jamais cessé de penser et même de travailler à ce rappel. Il a fallu que les Allemands opposent, pour des raisons qui leur sont propres, un non catégorique à la demande des Américains, pour qu'on s'en avise à nouveau. Le plus remarquable ici, ce n'est pas que Trump se souvienne d'un engagement fait à ses électeurs, mais qu'il ait cru demander pour sa concrétisation l'aide des Allemands, les moins portés de tous les Occidentaux à envoyer leurs soldats à l'étranger. Il aurait eu plus de chance d'être écouté s'il s'était adressé aux Français et/ou Britanniques, qui d'ailleurs sont déjà présents militairement en Syrie, et qui peut-être ne demanderaient pas mieux que d'y renforcer leur présence, pour le supplément d'influence que cela leur accorderait pour la suite des événements dans ce pays. S'il a préféré faire la demande aux Allemands plutôt qu'à ces derniers, c'est peut-être qu'il se sent sous ce rapport plus proche des premiers que des seconds. En décembre de l'année dernière, on se souvient qu'il a justifié le retrait annoncé par le fait que la guerre contre Daech était entièrement gagnée. Une levée de boucliers s'en était suivie, au sein de son administration comme parmi les alliés, au premier rang desquels la France, la Grande-Bretagne et Israël, pour qui ce retrait revenait à livrer la Syrie à la Russie et à l'Iran. De leur point de vue, s'il faut garder des troupes en Syrie, ce n'est donc pas tant pour empêcher une résurgence de Daech que pour contrebalancer l'influence des Russes, des Iraniens, et des Turcs. Le seul fait de demander aux Allemands, avec tous les risques d'une rebuffade, de l'aider à se retirer de Syrie, et non pas aux Français et aux Britanniques, dit assez clairement que le président américain veut éviter une présence accrue de ces derniers. Même dans le cas improbable où en effet ils auraient répondu favorablement à sa demande, il sait que de toute façon ce n'aurait pas été de leur part avec l'intention secrète de s'éterniser en Syrie.

M. H.

Tizi Ouzou

40 départs de feu et plus de 650 ha de couvert végétal détruits

■ «Les opérations d'extinction se sont déroulées dans des conditions difficiles, marquées par des vents forts et un climat très chaud».

Par Hamid M.

La Protection civile de Tizi Ouzou a fait état hier de 40 départs d'incendie dont 11 de grande importance ayant touché les localités de Tizi ouzou, Fréha (village Bouhlielou), Mkira (village

Thakidount), Ait khellili (Sahel et Tizi Boumanel), Bounouh (Ighzer Nchvel), Iflissene (Arvi)- Aghrib, à Makouda (Tala bouzrou) et Larbaa Nath Irathene durant la journée de lundi et jusqu'à hier matin. Tous les incendies, dont la majorité sont des feux de broussailles, ont été circonscrits. Les mêmes services ont indiqué dans un communiqué avoir mobilisé tous les moyens de la Protection civile (la colonne mobile), les services des forêts, les communes, en plus de la participation des citoyens. La Protection civile souligne que «les opérations d'extinction se sont déroulées dans des conditions difficiles, marquées par des vents forts et un climat très chaud». En termes de dégâts, la Protection civile précise que 39 départs d'incendie ont été enre-



gistrés durant la période allant du 1^{er} au 8 juillet courant, ayant détruit 656 hectares de couvert végétal. Il s'agit de la destruction de 146 ha de broussaille, 83,5 ha de forêt, 80 ha de maquis et 40

ha de récoltes auxquels s'ajoutent 340 bottes de foin et 3 786 arbres fruitiers. Le bilan mensuel de juin de la destruction fait état de 41 départs d'incendie ayant causé la destruction d'un

couvert végétal de 149 hectares, dont 34,5 ha de maquis, 34,5 ha de broussailles et 79,5 hectares récoltes, à savoir 2 ha de fourrages, 2 627 bottes de foin et 2 165 arbres fruitiers. H. M.

Gharadaia

Le «M'naguer», dattes précoces, fait son apparition sur les étals

Les premières dattes précoces de la saison, connues sous l'appellation de «M'naguer», ont fait leur apparition sur les étals des marchands de fruits et légumes de Gharadaia en ce début de mois de juillet, a-t-on constaté. Fraîchement cueillie dans les palmeraies de la région du Tidikelt (In-Salah, In-Ghar et Aoulef), cette variété de dattes précoces «M'naguer» est proposée à des prix oscillant entre 800 et 1 000 DA le kilogramme, selon le goût et le calibre du fruit. Mielieuse aux reflets mordorés à moitié mûre et moitié âpre encore jaunâtre, charnues avec plissement, cette datte précoce est récoltée manuellement par grappillage, une méthode traditionnelle qui consiste à ne cueillir du régime que les dattes arrivées à maturation, a expliqué Bachir

Hanichi, un commerçant de Gharadaia. Généralement, c'est les membres de la famille, aidés par les voisins, qui grappillent avec soin et précaution les dattes arrivées à maturation tôt le matin ou en fin d'après-midi pour échapper aux fortes chaleurs de la journée, a-t-il expliqué. D'habitude, la récolte du «M'naguer» commence vers le début du mois de juin et s'étale jusqu'à la mi-juillet, cependant cette année le murissement de cette variété de datte molle et très sucrée a connu un retard et a été altérée par les pluies qu'a connues le Tidikelt durant le mois de juin, a poursuivi Si Bachir, en fin connaisseur des produits phœnicocoles. Les propriétaires de palmeraies dans le Tidikelt ne cachent pas leur inquiétude suite à l'apparition du

Boufaroua sur les régimes de dattes et les répercussions du climat caniculaire chaud sur la qualité et la quantité du fruit cueilli, a indiqué un jeune agronome d'In Salah rencontré à Gharadaia. Il estime «primordial» de tenir compte des spécificités climatiques de chaque région en ce qui concerne la période de traitement et de lutte contre la maladie du Boufaroua, notamment pour la région d'In-Salah afin d'atténuer la baisse des rendements de la datte précoce «M'naguer qui a une valeur marchande importante». Cette variété de datte précoce constitue un apport indéniable en tant que soutien financier pour les familles de la région du Tidikelt et peut également jouer un rôle dans le développement et la valorisation des palmeraies mar-

ginales, en incitant les jeunes à travailler la terre. Le «M'naguer», très prisé sur le marché, a la particularité toutefois de se gâter rapidement, et doit donc se consommer au plus tard trois jours après sa cueillette. L'apparition sur le marché de ce fruit attire des foules de consommateurs et de curieux et constitue la meilleure offrande à une personne chère en cette période estivale dans la région de Gharadaia. Proposé à la vente dans des boîtes en carton utilisées généralement pour la vente des gâteaux ou dans des barquettes en plastique, le «M'naguer» attire des consommateurs qui se précipitent pour acheter une petite quantité en guise de «Fél», augure d'une saison faste et «sucrée», espère-t-on. Fatah B.

Diabète

L'inertie thérapeutique joue un «rôle majeur» dans l'échec de médication

L'inertie thérapeutique semble jouer un «rôle majeur» dans l'échec thérapeutique des patients diabétiques, révèle une enquête nationale sur la prise en charge des personnes diabétiques qui recommande la lutte contre ce phénomène et le développement de l'éducation thérapeutique des patients. Selon cette enquête réalisée dans le cadre du projet «Baromètre» entre 2013 et 2017, ces deux aspects «doivent constituer un souci permanent de tous les professionnels de santé et être envisagés à tout âge et à n'importe quel stade de la maladie». Les auteurs de cette enquête ont plaidé également pour la disponibilité et le remboursement des nouvelles molécules hypoglycémiantes reconnues comme traitement majeur dans la prise en charge personnalisée du diabète par les sociétés savantes. «L'inertie thérapeutique s'explique par la négligence observée dans le contrôle de la maladie que ce soit par les

médecins traitants ou par les malades eux-mêmes», a déclaré à l'APS le P^r Mourad Semrouni, président de la société algérienne de diabétologie, qui a participé à l'enquête. Face au diabète, a-t-il poursuivi, «les patients sont trop souvent négligents, mais aussi les médecins qui ne doivent plus se contenter de renouveler les prescriptions médicales». «Les médecins doivent opter pour un traitement personnalisé. Ce traitement doit être revu et adapté à chaque fois», a-t-il plaidé. Les résultats de cette enquête qui concernent 14 609 patients atteints d'un diabète de type 2 (DT2) et répartis entre 23 centres du Baromètre, montrent une nette prédominance féminine (61%) et un problème du surcharge pondérale chez 41,2% des patients. L'enquête révèle également que 63% des patients ont des antécédents familiaux de diabète, 36,1% ont des antécédents de maladies cardiovasculaires et 80% de ces malades présentent une hypertension

artérielle (HTA) élevée et/ou une HTA connue. Près des 2/3 de la population (64,6%) présentent un déséquilibre glycémique, alors que plus de 90% des patients chez lesquels un bilan lipidique a été pratiqué ont présenté un bilan perturbé, souligne l'enquête qui précise que 40% des patients n'ont aucun bilan lipidique. Seuls 52,9% des patients ont une activité physique modérée qui se résume à la marche, selon cette enquête qui révèle également un tabagisme actif chez 5,6% des patients. L'enquête montre, par ailleurs, que le traitement est majoritairement à base d'antidiabétiques oraux (ADO). Les ADO ont été prescrits chez 85,4% des patients. Les auteurs de cette enquête lancée dans l'objectif d'évaluer et de comparer la qualité de la prise en charge du diabète par un ensemble d'indicateurs de performance standardisés tels que définis par la Fédération internationale du diabète (FID), ont conclu que le

suivi diabétologique «ne répond pas aux critères internationaux». Ils ont regretté, à ce titre, l'absence ou le non remboursement des nouvelles molécules neutres sur la prise de poids ou permettant une perte de poids, estimant que cette situation «constitue un frein à l'amélioration de l'équilibre glycémique». Pour les professionnels de la santé, l'accroissement rapide de la prévalence de l'obésité au sein de la population constitue «une urgence de santé publique» qui doit bénéficier de mesures gouvernementales rapides. L'enquête réalisée pour le compte du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière visait à étudier le lien entre la qualité de la prise en charge du diabète, la fréquence et la progression des complications micro et macrovasculaires, déterminer les facteurs favorisant l'amélioration de la qualité de vie des patients diabétiques, mais aussi pour évaluer l'impact de l'éducation thérapeutique. Kamel L.

Eau/Perturbation

Le wali de Blida met fin aux fonctions du directeur de l'ADE

LE WALI de Blida, Youcef Chorfa, a mis fin lundi aux fonctions du directeur de l'Algérienne des eaux (ADE-Unité de Blida), suite aux pannes récurrentes ayant causé une perturbation dans la distribution de l'eau potable, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. En exécution des instructions du wali visant à assurer la continuité du service public, le secrétaire général de la wilaya, Kamel-Eddine Kerbouche, accompagné du directeur des ressources en eaux de la wilaya, a effectué une visite sur le terrain pour s'enquérir du travail des équipes d'intervention et de maintenance chargées de la réparation des pannes techniques au niveau de plusieurs puits, suivies d'une perturbation dans la distribution de l'eau potable et il a été décidé, dans le cadre de la préservation de la pérennité du service public et le bien-être des citoyens, de mettre fin aux fonctions du directeur de l'ADE de la wilaya de Blida, Dhoubi Ahmed. Le wali de Blida a affirmé à maintes reprises et durant ses sorties sur le terrain qu'il mettra fin au problème de perturbation de l'approvisionnement en eau potable qui se répète en cette période de l'été. Les habitants de plusieurs cités de la ville de Blida, à l'image de Ramoul et Bab Khouikha, ainsi que des cités des communes Est de la wilaya, telles que Bouinan, Meftah, Larbaa, se sont plaints de la coupure de l'alimentation en eau potable après avoir protesté contre cette situation par la fermeture des routes.

O. N.

Alimentation

Recul de la facture d'importation

■ La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires a reculé de plus de 400 millions de dollars (-10,5%), durant les cinq premiers mois de 2019, selon la direction générale des Douanes algériennes.

Par Salem K.

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint 3,53 milliards de dollars (mds usd) sur les cinq premiers mois de l'année en cours, contre 3,95 mds usd durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de près de 416 millions de dollars (-10,52%), précise la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres...etc. Représentant près de 33% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 1,153 mds usd, contre près de 1,433 md usd en 2018, soit une baisse de 19,46%.

Les importations des produits laitiers ont également reculé à 619,16 millions usd, contre 701,13 millions usd, en baisse également de près de 11,7%. La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 324,04 millions usd, contre 377,01 millions usd (-14,05%). Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 240 millions usd, contre 354,54 millions usd, en baisse de -32,14%. De janvier à mai derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur. Il s'agit des importations du café



et thé qui se sont chiffrés à 152 millions usd, contre 156,26 millions de dollars (-2,73%), et celles des légumes avec (-2,37%), totalisant 134,12 millions usd, contre 137,38 millions usd durant la même période de comparaison. En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison. Les plus concernés sont les fruits comestibles, les animaux vivants et enfin des préparations alimen-

taires diverses.

Recul de +24% des importations des médicaments

Ainsi, les importations des fruits comestibles (fruits frais ou secs) se sont chiffrées à 131,62 millions usd les cinq premiers mois de 2019, contre 82,16 millions de dollars à la même période de l'année dernière, soit une hausse de 60,20%, détaille la DEP. Les importations des ani-

maux vivant ont atteint 119,37 millions usd, contre 95,02 millions usd (+25,62%) durant la même période de comparaison. Cette variation haussière a concerné aussi les préparations alimentaires diverses qui sont passées de 124,23 millions usd à 136,25 millions usd à la même période 2019 (+9,68%). En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 644,02 millions usd, contre 586,35 millions usd (+9,83%),

Concernant l'huile de soja et ses fractions, même raffinées, leurs importations ont reculé de 5,84%, en s'établissant à 266,31 millions usd, contre 282,82 millions usd. Pour ce qui concerne les médicaments (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse en s'établissant à 415,17 millions usd, contre 547,70 millions usd à la même période de l'année précédente, soit une baisse de plus de 132,53 millions usd (-24,20%). Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale. Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes. Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

S. K.

Pétrole

Les prix en hausse

Les prix du pétrole progressaient hier en cours d'échanges européens, profitant des tensions géopolitiques avec l'Iran dans un marché qui reste inquiet du niveau futur de la demande. Vers 10h00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre

valait 64,41 dollars à Londres, en hausse de 0,47% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en août gagnait 0,29%, à 57,83 dollars. La nouvelle qu'un pétrolier britannique est menacé par l'Iran a joué un rôle dans les craintes du marché. Les

investisseurs redoutent que l'offre en provenance du Moyen-Orient puisse être pénalisée par «les tensions géopolitiques croissantes dans la région», a commenté Han Tan, analyste pour FXTM. Le ministre iranien de la Défense a affirmé lundi que l'arraisonnement la semaine dernière

par les autorités britanniques d'un navire-citerne iranien au large de Gibraltar ne «restera pas sans réponse». Selon l'agence de presse Bloomberg, le groupe pétrolier britannique BP a décidé de dérouter un de ses pétroliers afin de le garder hors de portée des côtes iraniennes par peur de

mesures de représailles. De plus, Téhéran a annoncé lundi produire désormais de l'uranium enrichi à au moins 4,5%, dépassant la limite autorisée par l'accord nucléaire conclu à Vienne en 2015. Alors que les Etats-Unis se sont retirés l'an dernier de cet accord et ont ensuite imposé de lourdes sanctions économiques à l'Iran, Téhéran cherche à forcer les parties restantes à l'accord (Allemagne, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) à l'aider à contourner ces sanctions. «Les tensions persistantes avec l'Iran vont probablement éviter une nouvelle baisse des prix», a également estimé Carsten Fritsch, analyste pour Commerzbank, alors que le pétrole a souffert la semaine dernière. Mais, malgré ces tensions, «les investisseurs restent principalement tournés vers les fondamentaux du pétrole», dominés notamment par les craintes concernant la demande, a nuancé M. Tan. «Les faibles perspectives concernant la consommation mondiale de pétrole pèsent sur le marché et limitent les gains potentiels», a-t-il expliqué.

Mahi O. / APS

Brexit

La livre sterling a son plus bas niveau depuis deux ans

La monnaie britannique est tombée hier à son plus bas niveau depuis deux ans, dans un contexte marqué par l'incertitude persistante autour du Brexit et des préoccupations croissantes pour l'avenir de l'économie britannique. La livre sterling a chuté de 0,4% devant le billet vert lors de la séance de mardi, pour s'établir à 1,246 dollar. La devise britannique a ainsi atteint son niveau le plus bas depuis avril 2017, à l'exclusion d'une «chute éclair» qui s'est produite en janvier dernier. La livre a également chuté mardi face à l'euro à 1,123 euros. Selon Vasileios Gkionakakis, responsable de la stratégie de change au groupe

bancaire «Lombard Odier», la monnaie britannique a été fortement affectée par la course au leadership entre les deux candidats à la primature Boris Johnson et Jeremy Hunt qui rivalisent à devenir «les plus gros Brexiteurs». Boris Johnson, favori à la succession de Theresa May à la tête du parti conservateur et par delà à Downing Street, insiste que la Grande-Bretagne devrait se séparer de l'Union européenne (UE) le 31 octobre «avec ou sans accord». Son approche intrinsèque a suscité de vives inquiétudes quant à la perspective d'un Brexit potentiellement dommageable, mais a aussi contraint son rival, Jeremy

Hunt, à adopter une approche similaire. Par ailleurs, les analystes en économie avertissent que le divorce avec Bruxelles en suspens risque de déclencher une récession au Royaume-Uni et entraîner une éventuelle contraction de l'économie britannique au deuxième trimestre. La première estimation du produit intérieur brut dans le pays devrait être publiée mercredi. «A moins d'une surprise, les prochaines données devraient confirmer une contraction de l'économie britannique», a mis en garde Dean Turner, économiste britannique chez le cabinet de conseil «UBS Global Wealth Management». De son côté, Lee Hardman, analyste

des devises chez MUFJ, a noté que les fondamentaux économiques du Royaume-Uni se sont «fortement affaiblis ces derniers mois», alors que la Banque centrale d'Angleterre (BoE) a indiqué qu'elle pourrait «adopter un ton plus accommodant lors de sa prochaine réunion politique en août». Selon des données de Bloomberg, les marchés britanniques prévoient une éventuelle réduction de la BoE de son principal taux débiteur d'ici la fin de l'année, alors que d'autres grandes banques centrales devraient assouplir leur politique monétaire, ce qui a éliminé un autre support potentiel à la devise britannique.

R. E.

Voie d'évitement de la ville de Boumerdès

Projet vital attendu à la réception en 2020

■ Des actions sont en cours en vue de l'accélération des travaux du projet de la voie d'évitement de la ville de Boumerdès et sa réception vers la fin 2020, afin de mettre un terme aux bouchons durant la période estivale, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics de la wilaya.

Par Nabila T.

Cette voie d'évitement de la ville de Boumerdès, devant relier sur 10 km la région de Benyounes dans la commune de Zemmouri (Est) à la RN 24 via la route Ellouz, à l'entrée sud-est de la ville, a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali Yahia Yahiatene. Selon les explications fournies sur place, le projet qui comprend deux viaducs et deux échangeurs principaux a bénéficié d'une enveloppe estimée à six milliards de da. Il vise principalement à mettre un terme aux bouchons au niveau de la ville de Boumerdès, en période estivale notamment, tout en facilitant l'accès vers son littoral, a-t-on ajouté. Le projet, lancé en chantier en mars 2018, enregistre une cadence de travail jugée «acceptable» par le wali, qui a estimé que sa «mise en service devrait ouvrir d'importantes perspectives pour la localité et toute la région environnante». Le chef de l'exécutif a procédé, à l'occasion de cette visite, au lancement, à partir de Si Mustapha (est du chef lieu de wilaya), des travaux de confortement et de réhabilitation d'un axe de 18 km de la RN12, enregistrant un état de dégradation extrême (dans les deux sens), à l'origine d'importants désagréments causés à ses usagers, notamment des accidents.



Cet axe routier, à voie double (l'une menant vers Alger et l'autre vers Tizi-Ouzou), relie sur une distance de plus de 18 km les communes de Si Mustapha et Bordj Menail. «Sa réception est programmée pour la fin 2019», a-t-on indiqué sur place au wali, signalant la dotation d'une enveloppe de 169 millions de da pour sa réalisation. Une fois réceptionné, ce projet relancé dimanche par le wali après un arrêt d'un mois, dû notamment à l'absence de contrôle et de suivi des travaux, il sera procédé, a-t-on ajouté, au lancement d'une 2ème opération pour la réhabilitation d'un 2^e tronçon de cette même RN12, en partant de la

commune de Bordj Menail vers celle de Naciria, jusqu'aux frontières administratives avec Tizi-Ouzou. «La décision de réhabilitation de cette route vitale fait suite au constat de l'état de dégradation extrême de nombreux de ses axes, ayant fait l'objet de nombreuses requêtes des citoyens», a souligné M. Yahiatene à l'occasion, annonçant la programmation d'un autre tronçon de cette voie à la réhabilitation «pour parachever la réfection de la totalité de cette route dans son axe traversant Boumerdès». Durant ces deux dernières années, la wilaya a bénéficié d'un nombre de projets routiers d'importance, à leur tête

le projet de dédoublement de l'évitement reliant la ville de Boumerdès à la RN 5 et sa sécurisation, à travers la réalisation d'un échangeur principal (sur la RN5) devant permettre de rallier la ville à partir de différentes directions. Selon les objectifs qui lui ont été fixés, la mise en service de ce projet affecté d'un montant de plus de 900 millions de DA, permettra la fluidification du trafic routier au niveau de toutes les entrées de la ville de Boumerdès, particulièrement celles situées dans sa zone Est. Ce dédoublement permettra d'éviter la route actuelle reliant Boumerdès à la RN5, en passant par Tidjelabine, connue pour ses

engorgements inextricables. En outre, ce nouvel axe routier offrira l'opportunité aux automobilistes d'opter pour de nombreuses directions, aussi bien vers la région sud-est de la wilaya, que vers les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Alger. L'autre impact important attendu de ce projet consiste dans le désenclavement de toutes les zones qu'il traverse, en leur offrant notamment l'opportunité d'être intégrées à l'avenir dans le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de la ville de Boumerdès, outre d'autres avantages socio-économiques.

N. T.

Oran

Première expérience réussie de culture du gombo à Hassi Bounif

La culture du gombo, première expérience à Oran, a été «une grande réussite» vu les résultats positifs de production de ce légume que ce soit quantitativement ou qualitativement, a indiqué Abed Fatah, président de l'association locale pour la promotion de la société rurale «Tamarî», initiatrice du projet. La culture du gombo, plus connue chez le consommateur algérien sous le nom de «gnaouia», expérimentée dans un champ sur une surface d'un hectare à Hassi Bounif (est d'Oran) «a été une réussite totale et a donné des résultats positifs du point de vue qualité et quantité», a précisé Abed Fatah. Des graines, importées de Turquie, ont été utilisées pour la culture de ce type de légume, célèbre aussi en Orient, notamment dans les pays du Machreq arabe où il est connu sous le nom de «mouloukhia» ou «or vert», a ajouté le président de l'association «Tamarî», signalant que le gombo est une plante qui a une durée de vie courte dont la production se fait en été. Trois mois seulement sont nécessaires entre la plantation de ce légume

et sa récolte. Cette expérience a été réalisée au niveau du département de biologie de l'Université Oran1 «Ahmed Ben Bella», sous la direction de l'étudiante Fatima Yakoubi, qui prépare une thèse sur la production du gombo dans les zones salées et qui est membre de l'association «Tamarî», a indiqué Abed Fatah, soulignant que l'association tend à établir des liens de coopération avec les chercheurs de l'Université afin de consolider la théorie avec le travail pratique dans le domaine du développe-

ment et de l'introduction de nouveaux produits agricoles dans la société rurale agraire. Après cette expérience réussie qui entre dans le cadre du programme de l'association «Tamarî» de développement de l'économie rurale à Oran, il est prévu de l'étendre aux terrains agricoles se trouvant dans les zones rurales reculées, notamment à Ain El Kerma, Tafraoui et Sidi Benyebka, en vue d'initier de nouveaux projets créateurs de richesses dans ces zones, ce qui permettra d'accroître les revenus

des familles agricoles. Le gombo, cultivé en été et riche en vitamines, a de multiples vertus bénéfiques pour la santé. Ce légume est conseillé aux diabétiques et est particulièrement prisé chez les Oranais qui ont découvert ses bienfaits et son goût unique. La «gnaouia» qui peut être préparée de différentes manières, est disponible chez un nombre limité de marchands, dans des magasins précis au centre-ville d'Oran, à un prix variant entre 500 et 700 dinars le kilo. Elle provient généralement

de Béchar et de quelques wilayas dans l'Est du pays. Par ailleurs, l'association «Tamarî», qui est membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), œuvre à développer plusieurs expériences agricoles, notamment la culture des champignons. Elle a présenté un projet sur l'intensification de production de semences en milieu rural à la Direction de l'action sociale, «mais est restée, jusqu'à présent, sans écho de cette instance», a-t-on indiqué.

Anissa H. /APS

Biskra

Plus de 30 projets pour renforcer l'AEP

La wilaya de Biskra vient de bénéficier de 33 projets pour renforcer les capacités d'alimentation en eau potable de cette wilaya, a indiqué le directeur local des ressources en eau, Belaid Mezzerk. Selon ce responsable, ces projets devant pallier le déficit en eau potable, portent sur la réalisation de 7 réservoirs et 26 nouveaux forages à travers toute la wilaya de Biskra. Répartis à travers le chef-lieu de wilaya (5) et les communes de Zeribet El Oued (1) et Sidi Khaled

(1), ces réservoirs ayant chacun une capacité de stockage de 1 000 m³, permettront de collecter l'eau à partir de plusieurs forages et d'en assurer la distribution aux citoyens en quantité suffisante, a-t-il dit. Il est aussi prévu de réaliser et d'équiper 14 forages dans le cadre du programme sectoriel des ressources en eau et 12 autres dans le cadre du fonds commun des collectivités locales, dans plusieurs communes de la wilaya parmi lesquelles Sidi Khaled, El Doussen et Tolga,

Ain Zaâtout El Houche, a ajouté le directeur des ressources en eau. Il est à noter que ces opérations ont pour objectif de mettre un terme aux perturbations de l'AEP durant la saison estivale à travers l'installation de nouveaux réservoirs et la réalisation de forages pour répondre à l'augmentation de la demande en eau en période de fortes chaleurs, souligne-t-on.

R. R.

Sahara occidental

L'Aarasd dénonce l'expulsion de Claude Mangin du Maroc

■ L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (Aarasd) a dénoncé l'expulsion du Maroc de la militante Claude Mangin qui s'est envolée dans la matinée pour rendre visite à son époux Naâma Asfari, détenu sahraoui dans la prison de Kenitra.

Par Farid M.

« **L'** Association des Amis de la RASD et toutes les associations en France et en Europe, solidaires avec les Sahraouis ou simplement attentives à l'application d'un droit élémentaire, le droit de visite à un parent prisonnier, dénoncent cette nouvelle expulsion et déclarent leur total soutien à toutes les initiatives que pourra prendre Madame Mangin-Asfari pour pouvoir entrer dans la prison de Kenitra où se trouve enfermé son mari », a indiqué l'association française dans un communiqué parvenu à l'APS. Ces associations, poursuit le communiqué, vont s'adresser aux autorités françaises afin qu'elles soutiennent Claude Mangin dans l'application de son droit de visite. Claude Mangin s'est déplacée ce lundi pour une deuxième visite de son mari emprisonné à Kenitra (50 km au nord de Rabat), mais elle a été manu militari expulsée de l'aéroport de Casablanca à bord du même avion qui vient d'atterrir à Paris-Orly. Ce n'est pas la première

fois que la militante a été empêchée de rendre visite à son mari et expulsée du Maroc par les autorités marocaines. En janvier dernier, grâce à l'intervention du Quai d'Orsay, elle a été autorisée à rendre visite à Naâma Asfari, détenu depuis novembre 2010, après sa condamnation à 20 ans d'emprisonnement sur la base d'aveux signés sous la torture pour sa participation au camp de protestation du camp sahraoui de Gdeim Izik. Pour rappel, ce droit de visite lui avait été supprimé pendant 2 ans par les autorités marocaines qui, selon l'Aarasd, veulent « punir » son engagement aux côtés du peuple sahraoui en lui interdisant tout contact avec son mari. En décembre 2016, rappelle-t-on, le Comité onusien contre la torture (CAT) avait condamné le Maroc pour de multiples violations de la Convention contre la torture : torture pendant l'arrestation, l'interrogatoire et la détention de Naâma Asfari, absence d'enquête sur les allégations de torture répétées, violation de l'obligation de garantir le droit de porter plainte à travers des représentations de la victime et l'un de ses



avocats, violation de l'obligation d'indemnisation et réparation, prise en compte d'aveux signés sous la torture et mauvais traitements en détention. Deux ONG française et suisse activant dans la promotion et la défense des droits de l'homme avaient déposé, en juillet 2018, une plainte devant l'ONU pour les violations des droits de l'homme à l'égard

des prisonniers politiques sahraouis, dont Naâma Asfari. « Parce qu'il persiste à dénoncer les violations dont ses codétenus sahraouis et lui font l'objet, Naâma Asfari est sans cesse victime de représailles du gouvernement marocain. En réaction, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et le Service international des droits

de l'homme (ISHR) saisissent une nouvelle fois les instances des Nations unies afin qu'elles interpellent le Maroc ». Claude Mangin, rappelle-t-on, avait engagé en mai 2018 une grève de la faim de 30 jours pour protester contre son empêchement par les autorités marocaines de rendre visite à son mari. **F. M./APS**

Tunisie-BM

Signature d'une convention de don de 2,1 millions de dollars pour soutenir la décentralisation

La Banque mondiale (BM) a accordé à la Tunisie un don de 2,128 millions de dollars américains (6,125 millions de dinars) pour soutenir la décentralisation. La convention de ce don a été signée lundi à Tunis par le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, Zied Laadhari, et la directrice de la zone du Maghreb, de Malte et du Moyen-Orient au sein de la BM, Françoise Marie Nelly, a rapporté l'agence de presse officielle. La durée d'exécution de cet appui s'étale sur 12 mois. Le don en question sera financé par le fonds multi-bailleurs « Moussanada » administré par la BM et dont les ressources sont constituées par des contributions de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'Union européenne. « Ce don est destiné à soutenir le processus de la décentralisation du pouvoir en Tunisie, prescrit par la Constitution. Il prévoit un appui institutionnel au profit d'un ensemble de structures centrales et locales afin de leur garantir les conditions favorables au bon accomplissement de leurs attributions », a souligné Laadhari, lors de la cérémonie de signature de l'accord, tenue au siège du ministère. « Il consiste en l'acquisition d'équipements bureau-

tiques et informatiques pour le compte d'un ensemble de structures publiques centrales à l'instar de la Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales, la Cour des comptes, le Comité général du contrôle des services publics ainsi que pour les collectivités locales, en l'occurrence celles qui sont nouvellement créées et qui sont au nombre de 86 », a-t-il encore précisé. Le ministre a souligné que cet appui servira à financer des projets très concrets et très impactant en matière de développement local, de renforcement de la proximité

entre les structures de l'Etat et les citoyens et d'amélioration de la qualité des services dans les régions. Il a aussi fait savoir que la Banque mondiale s'apprête à engager la deuxième phase de son Programme de développement urbain et de gouvernance locale destiné à renforcer les capacités institutionnelles des collectivités locales et à améliorer les services d'infrastructure municipaux dans les quartiers défavorisés. Pour sa part, Françoise Marie Nelly a indiqué que « la Banque mondiale favorise dans son appui à la décentra-

lisation en Tunisie une approche participative qui implique les citoyens dans l'identification de leurs besoins en développement, afin que les projets puissent être le plus concrets possible ».

15 blessés dans le renversement de 3 wagons d'un train

Quinze personnes ont été blessées, dont deux grièvement, lundi après-midi, à Kalaâ Kebira, lors du renversement de trois derniers wagons d'un train en provenance de Tunis vers

Mahdia, selon des médias locaux. « L'accident n'a pas fait de morts, mais a fait plusieurs blessés et provoqué la panique chez les passagers », a précisé le directeur régional de la Protection civile à Sousse, colonel major Jalloul Jaballah, cité par l'agence TAP. Des ambulances et des unités de la Protection civile ont été dépêchées sur place pour secourir les blessés et les transporter à l'hôpital universitaire Sahloul à Sousse, ajoute la même source.

Amel O.

Algérie/Libye

Bedoui reçoit le ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale libyen

Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a reçu le ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale libyen, Fathi Bachagha, indique un communiqué des services du Premier ministre. « Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a reçu lundi 8 juillet 2019, le ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale libyen Fathi Bachagha », lit-on dans le même texte. « Les deux parties ont abordé les voies à même de développer les relations de coopération entre les deux pays », précise-t-on, ajoutant que le ministre de l'Intérieur, des

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, avait pris part à cette rencontre. Plus tôt dans la journée, Salah Eddine Dahmoune s'est entretenu avec son homologue libyen actuellement en visite officielle en Algérie, abordant notamment la crise en Libye. M. Dahmoune avait affirmé que « la solution politique est le meilleur moyen à même de surmonter la crise en Libye, et ce, à travers la redynamisation du dialogue entre belligérants dans ce pays ». Il avait mis l'accent, dans ce sens, sur l'attachement de l'Algérie à l'intégrité territoriale

libyenne et son souci de voir ce pays voisin recouvrer sa stabilité, réitérant « le soutien du peuple algérien au peuple libyen ». Pour sa part, le ministre de l'Intérieur libyen, Fathi Bachagha, avait insisté sur l'importance de redynamiser la coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Libye et d'aller de l'avant en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le trafic de drogue, tout en saluant le soutien de l'Algérie au peuple et gouvernement libyens.

R. M.



Nucléaire iranien

Des «efforts diplomatiques» européens pour la préservation de l'accord

■ Des efforts diplomatiques européens pour la préservation de l'accord nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015 ont été engagés sur fond de tensions régionales.

Rosa C.

Cette mobilisation européenne intervient au lendemain de l'annonce par l'Iran de produire de l'uranium enrichi à au moins 4,5%, de la limite fixée dans l'accord sur son programme nucléaire, mettant en garde les Européens contre toute «escalade» dans leur réaction aux mesures prises par Téhéran. L'Union européenne (UE) a appelé l'Iran à «cesser et à revenir» sur ses activités qualifiées de «contraires» aux engagements pris dans le cadre de l'accord, soulignant qu'elle était «très préoccupée». Le président français Emmanuel Macron qui avait annoncé samedi vouloir «explorer d'ici au 15 juillet les conditions d'une reprise du dialogue avec toutes les parties», a dépêché hier et aujourd'hui, à Téhéran, son conseiller diplomatique, Emmanuel Bonne, «pour assembler les éléments d'une désescalade avec des gestes qui doivent être faits immédiatement avant le 15 juillet», selon la présidence française. A propos de ce déplacement, le porte-parole de la diplomatie iranienne a déclaré



que «nous prenons des mesures conformément à la lettre du président aux chefs de gouvernement des partis restants du Plan d'action global commun (JCPoA) et au Conseil suprême de sécurité nationale. Si les pays européens sont soucieux de préserver l'accord nucléaire, ils doivent prendre des mesures concrètes». «Cependant, nous leur disons qu'ils sont les bienvenus s'ils souhaitent se rendre en visite pour prendre des photos ou pour le plaisir de la visite», a-t-il ajouté. Suite à l'annonce par

la République islamique d'Iran de l'augmentation de l'enrichissement d'uranium au-delà de la limite de 3,67% fixée dans l'accord, en riposte au durcissement des sanctions américaines, le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi, a précisé que l'enrichissement d'uranium est passé depuis lundi de 3,67% à 4,5%. Le porte-parole a affirmé que la décision avait été prise «après un an de patience et lorsque les autres parties signataires de l'accord avaient failli à leurs obligations», soulignant toutefois que l'Iran avait «pris en compte des mesures» lui permettant de revenir techniquement aux conditions antérieures si les demandes du pays étaient réalisées. Téhéran avait donné dimanche 60 jours aux partenaires de l'accord pour répondre à ses demandes sous peine de voir l'Iran s'affranchir d'autres engagements, et «toutes les options» seront sur la table au

bout de ce délai, a dit le porte-parole des Affaires étrangères Abbas Moussavi, y compris une sortie de l'accord et du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). M. Moussavi a adressé le lendemain une mise en garde à Paris, Londres et Berlin.

Attachement aux obligations

De son côté, la Russie a affirmé par la voie de son ministère russe des Affaires étrangères que «la mise en œuvre durable et à long terme de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien ne surviendra que si chacune des parties demeure pleinement attachée à ses obligations», rappelant que la situation actuelle «exige» que tous les signataires fassent tous les efforts pour «préserver l'accord» qui a contribué à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à la non-prolifération des armes nucléaires. La diplomatie russe a indiqué que la déclara-

tion faite par l'Iran de s'affranchir des autres obligations du JCPoA ne doit pas provoquer la «panique», appelant toutes les parties à rester pleinement attachées à leurs obligations afin d'assurer la survie de la mise en œuvre durable et à long terme de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien. A Pékin, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a estimé que «la pression maximale» des Etats-Unis sur l'Iran était «la source de la crise nucléaire iranienne». Le président américain Donald Trump s'est entretenu au téléphone avec M. Macron, «des efforts en cours pour s'assurer que l'Iran ne se dote pas de l'arme nucléaire et pour mettre fin au comportement «déstabilisateur» de l'Iran au Moyen-Orient», selon la Maison-Blanche, alors que son chef de la diplomatie Mike Pompeo avait quant à lui promis dimanche à l'Iran «plus d'isolement et de sanctions». Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a de nouveau accusé Washington lundi de «terrorisme économique», prévenant que les sanctions ne parviendraient pas à contraindre l'Iran à négocier un nouvel accord. Appelé «Plan d'action global commun», l'accord sur le nucléaire iranien avait été signé à Vienne le 14 juillet 2015 par l'Iran, l'Allemagne, la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie. Il avait pour objectif d'empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire en échange de la levée d'une partie des sanctions économiques internationales visant le pays. Le 8 mai 2018, Donald Trump avait annoncé que Washington se retirait de l'accord, avant de signer un décret réinstaurant un certain nombre de sanctions anti-iraniennes, en affirmant chercher à imposer une «pression maximale» sur la République islamique pour renégocier l'accord en question.

R. C.

Monde

Le piratage informatique a coûté 45 milliards de dollars en 2018

ENTRE logiciels malveillants et documents contenant un virus, les pirates informatiques ont mené environ deux millions d'attaques en 2018 ayant coûté mondialement plus de 45 milliards de dollars, d'après une étude américaine dévoilée hier. Selon l'Alliance pour la confiance en ligne de la Société Internet, qui a compilé des données provenant du monde entier, les rançongiciels auraient coûté 8 milliards de dollars. Ces attaques consistent à s'emparer des données d'un utilisateur via des logiciels malveillants avant d'exiger une rançon en échange de leur déblocage. Les collectivités locales en sont particulièrement victimes, des villes comme Atlanta ou Baltimore aux Etats-Unis ont notamment été forcées de reconstruire leur réseau informatique. Si le nombre de ce genre d'attaques a baissé d'environ 20% par rapport à 2017, les pertes financières qu'elles ont provoquées ont bondi de 60%. D'autres coûts importants ont découlé de fraudes impliquant l'usurpation d'adresses électroniques de particuliers ou d'entreprises pour envoyer des courriels contenant un lien corrompu ou un document infecté (1,3 milliard de dollars). Ou encore du «cryptojacking», fabrication clandestine de monnaies virtuelles comme le bitcoin via l'infiltration d'un serveur internet, d'un ordinateur ou d'un smartphone. Le rapport a par ailleurs dénombré environ 6 515 brèches informatiques ayant exposé les données de cinq milliards de fichiers, ce qui est un peu moins qu'en 2017. Mais selon Jeff Wilbur, directeur technique de l'Alliance, les chiffres avancés dans le document sont probablement inférieurs à la réalité dans la mesure où de nombreuses attaques ne sont pas rendues publiques. Cette étude, qui rassemble des données de sociétés de sécurité informatique comme Symantec et Trend Micro ou d'agences gouvernementales comme la police fédérale américaine (FBI), est publiée le même jour qu'un rapport du ministère français de l'Intérieur mettant aussi en avant la montée des campagnes de rançongiciels ciblant de plus en plus les grandes entreprises «ayant la capacité de payer» des sommes d'argent «très élevées». L. O.

Commerce

La tension monte entre Washington et l'Inde

Donald Trump a de nouveau pris pour cible hier l'Inde qui a imposé mi-juin des taxes douanières supplémentaires sur des biens importés des Etats-Unis. «L'Inde fait depuis longtemps ses choux gras en imposant des tarifs douaniers sur les produits américains. Ce n'est plus acceptable !», a tweeté le président républicain. La Maison-Blanche avait annoncé début juin mettre fin aux avantages commerciaux sur les importations en provenance d'Inde. New Delhi bénéficiait de longue date du régime de préférences généralisées

(GSP, Generalized System of Preferences) qui permet un libre accès au marché américain. Mais Donald Trump avait dénoncé un accès insuffisant au marché indien pour les exportations américaines. Du côté de l'Inde, le gouvernement avait déclaré en juin 2018 qu'il allait relever les tarifs douaniers sur une série de produits américains, dont les pommes et les amandes, après le refus de Washington d'exempter New Delhi d'une augmentation des taxes sur l'acier et l'aluminium. Mais l'application de cette mesure en Inde avait été

reportée à plusieurs reprises alors que les négociations laissaient espérer une solution. La décision de Washington d'exclure l'Inde de la liste des pays à statut commercial préférentiel a finalement déclenché les tarifs douaniers supplémentaires. Le 27 juin, Donald Trump avait déjà déclaré que c'était «inacceptable». «Et les taxes douanières doivent être retirées !», avait-il exhorté. Les Etats-Unis ont accusé avec l'Inde un déficit commercial pour les biens de 20,84 milliards de dollars en 2018.

L. M.

Musique

Flamenco : Alberto López en tournée en Algérie

■ Le flamenco s'invite dans quatre villes algériennes à travers un spectacle d'Alberto López et sa compagnie «Detrás de la verdad» (Derrière la vérité). Ce spectacle, déjà présenté lundi au théâtre régional de Mostaganem «Si El Djillali-Benabdelhalim», était organisé hier soir à la salle Ibn Zeydoun d'Alger avant de se produire demain et après-demain respectivement au théâtre régional de Annaba «Azzedine-Medjoubi» et à la salle Ahmed-Bey de Constantine.

Par Abla Selles

A l'instar des soirées musicales animées par des chanteurs algériens, l'Algérie reçoit chaque année un grand nombre d'artistes dans différents genres. Ces artistes animent des soirées artistiques qui varient entre l'ancien et le contemporain. La période estivale est aussi une autre occasion où les événements artistiques se multiplient, créant une ambiance festive. De la musique classique, de l'andalous, du chaabi et autres styles sont proposés au public qui enregistre à chaque fois une forte présence.

Pour cette semaine du mois de juillet, c'est le flamenco qui s'impose avec un spectacle plein de rythmes et de mélodies, animé par Alberto López et sa compagnie «Detrás de la verdad» (Derrière la vérité). Ce spectacle, présenté lundi soir au théâtre régional de Mostaganem «Si El Djillali-Benabdelhalim», a fait drainer un public nombreux. Différentes tranches d'âge ont assisté à ce spectacle qui se veut un voyage musical dans différentes époques. Les spectacles sont présentés par l'organisation comme assez peu conventionnels, brisant ainsi les codes de la scénographie du flamenco. Ils



mêlent, en outre, de manière originale les cordes de la guitare et les chorégraphies du genre.

Le deuxième spectacle était organisé hier soir à la salle Ibn Zeydoun d'Alger avant que la compagnie n'aille à la rencontre du public du théâtre régional de Annaba «Azzedine-Medjoubi» et celui de la salle Ahmed-Bey de

Constantine.

Alberto López est né à Baza (Grenade) en 1990, où il a commencé ses études de guitare flamenco. Il s'est ensuite déplacé à Cordoue, où il a obtenu sa licence de guitare flamenco du Conservatoire supérieur de musique «Rafael-Orozco». Sa mise sur le flamenco lui a permis

d'être formé par des maîtres comme Miguel Ángel Cortés, Gerardo Núñez, Manolo Franco ou Niño Pura.

En tant que guitariste soliste, il a fait partie de grands événements du monde du flamenco comme La Bienal de Séville, La Noche Blanca del Flamenco, le Festival Flamenco de Fez, le

Festival International de la guitare de Belgrade (Serbie), le Lagoa Jazz Fest ou le Festival international de guitare de Maldonado (Uruguay).

Ce n'est qu'en 2008 qu'il a créé son premier spectacle de composition propre, qui lui permet de présenter son œuvre à travers le territoire national et de commencer son incursion à l'échelle internationale. En 2013, il a présenté son deuxième spectacle, «Siento». «Detrás de la Verdad» est son dernier travail discographique.

Il est à rappeler que cette mini tournée s'organise en Algérie grâce à une collaboration de l'ambassade d'Espagne et des Instituts Cervantès d'Alger et d'Oran pour que ces événements soient rendus possibles. Ils seront le fruit des efforts d'Alberto López et de sa compagnie «Detrás de la verdad» (Derrière la vérité).

A. S.

Sauvegarde du patrimoine immatériel

Une session de formation internationale s'organise à Alger

Le Centre régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique de catégorie 2 (Crespiat) organise, depuis hier à Alger, une session de formation internationale à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au profit du réseau des experts-facilitateurs africains de l'Unesco en Afrique, a annoncé lundi à Alger le directeur du Centre, Slimane Hachi.

Organisée en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), cette session de formation verra la participation de près de 40 experts africains originaires de 22 pays, dont des praticiens locaux spécialistes du patrimoine culturel immatériel, des membres actifs d'associations culturelles et patrimoniales et des cadres des ministères de la Culture, et ce, dans le cadre

de l'application de la convention internationale de l'Unesco, signée en 2003, relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

S'étalant jusqu'au 13 juillet, cette session sera marquée également par la présence de quatre experts de l'Unesco et six autres des bureaux régionaux de cette organisation onusienne, a indiqué M. Hachi lors d'une conférence de presse animée en compagnie de la cheffe de l'unité pour le renforcement des capacités et les politiques du patrimoine à l'Unesco, Susanne Schnuttgenn.

Elle vise à créer «un réseau d'experts spécialistes de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, répartis sur tout le continent africain». Cette formation devra «être élargie à l'avenir», eu égard à «la richesse et la diversité» du patrimoine culturel immatériel en

Afrique, d'une part, et au «nombre réduit d'experts-facilitateurs africains», d'autre part.

M^{me} Susanne Schnuttgenn a, pour sa part, mis l'accent sur «l'importance de la coopération» entre l'Unesco et les pays signataires de la convention de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel notamment en ce qui a trait au «rôle et à l'action» des centres de sauvegarde du patrimoine culturel de catégorie 2 activant dans le cadre de l'Unesco.

En 2011, l'Unesco avait organisé deux sessions de formation au profit d'un premier groupe d'experts africains à Libreville (Gabon) et à Harare (Zimbabwe), outre une conférence d'évaluation de ce programme de formation, organisée en 2015 à Constantine (Algérie).

L. B.

–Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en Afrique– L'Algérie, un des rares pays à avoir ce genre d'établissement

Le Centre régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique de catégorie II (Crespiat), placé sous l'égide de l'Unesco, vise à réaliser les objectifs stratégiques de cette organisation onusienne au profit de l'Afrique et ce, dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre de la convention de l'Unesco relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, signée en 2003. Sis à la Villa Abdelatif, sur les

hauts de l'Algérie, ce centre dont l'accord de création avait été signé en 2014, entre l'Unesco et l'Algérie, est le 7^e du genre à l'échelle mondiale après ceux de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud, de l'Iran, du Pérou et de la Bulgarie. Actif depuis 2015, le Crespiat qui se réunit une fois par an, est constitué d'experts et de représentants d'instances spécialisées. Ce Centre est géré, administrativement, par l'Algérie qui lui assure un budget. Il est

classé par l'Unesco en deuxième catégorie, car dépendant à la fois de cette organisation et de l'Algérie, tandis que les centres de première catégorie ne sont gérés que par l'Unesco. Par ailleurs, l'Unesco a donné son approbation pour l'ouverture du Centre d'Alger, vu le rôle pionnier de l'Algérie depuis 2002 dans la préparation et l'établissement de la convention internationale relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée

par l'Unesco en 2003, sachant que l'Algérie a été le premier pays signataire de ce document.

Aussi, le centre vise à réaliser les objectifs stratégiques de l'Unesco au profit de l'Afrique, à travers la consolidation des compétences africaines en matière d'inventaire, de recherche scientifique, de documentation et de sauvegarde du patrimoine immatériel.

L. B.

AGEND'ART

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel

(El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture

«Réminiscences» de l'artiste

Fadila Lebjouai.

Palais des Raïs (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine

de la ville de Tlemcen

Galerie d'art Ifru Design (139,

Bd Krim-Belkacem, Témely)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture

«AéroBleu» de Smaïl Ouchen.

Musée public national d'art

moderne et contemporain

d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut

d'Alger et Habibi Funk présen-

tent l'expo «Planète Malek. Une

rétrospective», en hommage au

compositeur Ahmed Malek.



Algérie-Côte d'Ivoire

«Oum Derman bis» à Suez



■ Quatre-cent-cinquante places devraient être disponibles pour les supporters désireux faire le déplacement depuis Alger à Suez (Egypte) qui accueillera jeudi le match des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) qui opposera les Verts à la Côte d'Ivoire.

Par Mahfoud M.

L'annonce a été faite par le MJS qui a décidé de mettre en place un pont aérien pour transporter les supporters de l'EN en prévision de cette rencontre, ce qui rappelle le fameux match face à l'Egypte qui s'est déroulé à Oum Derman au Soudan où un important pont aérien a été programmé pour les fans et qui a permis le transfert d'un très grand nombre de supporters en 2009, soit il y a dix ans. «Après la brillante qualification de l'équipe nationale de football aux 1/4 de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé d'organiser, en partenariat avec Touring Voyages Algérie (TVA) et Air Algérie, le déplacement de 450 personnes à Suez», a écrit le MJS dans un communiqué. «La formu-

re retenue, qui comprend le transport par avion charter, le transfert par bus vers le stade ainsi que le ticket d'accès à la rencontre, sera disponible dès demain (hier, ndr) au prix de 35 000 DA par personne, un prix rendu possible grâce au concours des pouvoirs publics et de certains sponsors», est-il indiqué. Le MJS a appelé les personnes intéressées «à se rapprocher des agences TVA afin de procéder à leur inscription», faisant savoir que «d'autres opérations de ce type seront organisées en fonction de l'évolution du parcours de l'équipe nationale durant cette CAN-2019». Cette annonce suit celle du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, lundi à Suez, où il était accompagné du sélectionneur national Djamel Belmadi, pour assister aux 8^{es} de finale Mali-Côte d'Ivoire et supervi-

ser le futur adversaire des «Verts» au prochain tour. «Il y aura des vols charters vers l'Egypte afin de permettre à nos supporters de venir en grand nombre soutenir la sélection nationale à partir des quarts de finale. Nous nous attendons à la venue de nombreux supporters et sommes en train de travailler pour leur faciliter le séjour et l'accès au stade. Nous devons leur fournir le Fan ID afin qu'ils puissent bénéficier des billets d'entrée», avait notamment déclaré le premier responsable de l'instance fédérale. D'autre part, l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Nadir Larbaoui, a rencontré lundi le gouverneur de la ville de Suez, Abdelmadjid Sakr, pour aborder les préparatifs relatifs à ce match et à l'accueil de la délégation algérienne et de ses supporters.

M. M.



Les fans seront nombreux face aux Eléphants

Jeu de football FIFA Andy Delort souhaite remplacer le drapeau français par celui de l'Algérie

L'international algérien Andy Delort a demandé lundi dans un tweet de mettre le drapeau algérien dans sa fiche au jeu de football FIFA à la place du drapeau français. «Bonsoir @EA_FIFA_France, je suis international algérien. Serait-il possible de modifier le drapeau, svp ? Par avance, merci "Tahia Djazaïr"», a-t-il écrit sur son compte Twitter. L'ancien joueur d'Ajaccio ou de Wigan (28 ans) a ainsi demandé d'apporter des corrections sur son nouveau sta-

tut de «Fennec» et en tant que joueur appartenant désormais à la nation algérienne. Andy Delort, dont le père est Français de culture gitane de Catalogne et d'une mère algérienne originaire de Mostaganem, avait indiqué en mai vouloir jouer pour l'Algérie, avec l'espoir d'être sélectionné pour la CAN. Il ne figurait pas dans la liste initiale des 23 sélectionnés par Djamel Belmadi, mais la chance lui a souri pour être appelé le 13 juin pour remplacer Haris Belkebla.

Dernières équipes à avoir arraché leurs billets La Côte d'Ivoire et la Tunisie passent difficilement

Dominer ne suffit pas : la Tunisie et la Côte d'Ivoire se sont hissées, lundi, en quarts de finale de la CAN-2019 en écartant respectivement le Mali et le Ghana, qui ont pourtant produit plus de jeu. Les Eléphants retrouvent les quarts de finale de la Coupe d'Afrique pour la première fois depuis leur sacre en 2015. Ils affronteront l'ogre algérien, tombeur de la Guinée (3-0). Pour leur troisième quart de rang, les Aigles de Carthage, eux, auront sur leur route le Petit Poucet malgache qui a surpris la RDC (2-2, 4-2 tab). Mais que ce fut compliqué ! Lors du premier match de

la soirée à Suez, les Ivoiriens ont sauvé l'honneur en battant le Mali 1-0 sur un but de l'attaquant de Crystal Palace, Wilfried Zaha. Les Eléphants de l'étoile montante du football africain Nicolas Pépé, qui a encore déçu, ont été dominés durant la majeure partie de la rencontre par une équipe du Mali en manque de réalisme. En quart de finale jeudi à Suez, la Côte d'Ivoire affrontera des Algériens larges vainqueurs de la Guinée (3-0) en huitièmes dimanche. A Ismailia, Ghana et Tunisie ont aussi eu du mal à se départager : l'ancien de l'OM André Ayew a vu son but annulé (42') pour une main au début de l'action de Thomas Partey, qui n'en était pas une. Mais il y avait de toute façon hors-jeu. Taha Khenissi à la 73' a fini par délivrer les Aigles de Carthage (1-0), mais Rami Bedoui a marqué contre son camp (90'+2) et remis les deux équipes à égalité. Les Tunisiens ont dû attendre les tirs au but pour se qualifier grâce à un arrêt du gardien Farouk Ben Mustapha, entré pour la séance (5 tab à 4).

Meilleurs buteurs algériens en phases finales Mahrez menace Belloumi

Le capitaine de la sélection algérienne de football, Riyad Mahrez, auteur dimanche de son deuxième but à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, en 1/8 de finale face à la Guinée (3-0) au Caire, est revenu à un but de Lakhdar Belloumi, meilleur réalisateur algérien en phases finales avec six banderilles. L'aïlleur droit de Manchester City a surgi à la 57^e minute pour faire le break face au «Syli national», signant à l'occasion son deuxième but depuis le début de cette

32^e édition, après celui marqué lors du premier match face au Kenya (2-0). Avec un total de 5 réalisations en phases finales, Mahrez rejoint Djamel Menad et se positionne à un but de Lakhdar Belloumi, en tête du classement des meilleurs buteurs algériens dans l'histoire de la CAN avec six buts inscrits lors des éditions de 1980 (2 buts), 1984 (2) et 1988 (2). L'ancien Havrais en est à cinq réalisations en trois Coupes d'Afrique. Il avait ouvert son compteur lors de la

CAN-2015 en Guinée-équatoriale face au Sénégal (2-0), avant de récidiver deux années plus tard à la CAN-2017 au Gabon, en signant un doublé lors du premier match du premier tour face au Zimbabwe (2-2). Mahrez aura donc la possibilité d'occuper conjointement la tête du classement historique des buteurs algériens, dès le match des quarts de finale de la CAN-2019 jeudi prochain à Suez contre la Côte d'Ivoire.

Côte d'Ivoire

Aurier se blesse à la main

Le capitaine de la Côte d'Ivoire, Serge Aurier, est réapparu après le match avec une attelle sur sa main droite, le stigmate d'une mi-temps agitée dans le vestiaire, mais qui a «fait du bien», lors du 8^e de finale de la CAN que les Eléphants ont gagné face au Mali (1-0), lundi à Suez. «On s'est échauffés un petit peu, car dans le jeu, on n'était pas bons. J'ai tapé sur la table et voilà», a déclaré le défenseur qui n'a pas joué en raison d'une cheville douloureuse. «A la maison, quand ça ne va pas, les parents nous crient dessus. C'est la même chose. On se devait de ne pas avoir de regrets, parce qu'on savait qu'il y avait la place. Il manquait juste quelques réglages, c'est ce qu'on s'est dit. On s'est dit les vérités, parfois ça fait du bien. Ce groupe-là en a besoin», a poursuivi le joueur de Tottenham. La Côte d'Ivoire a beaucoup subi face à la talentueuse équipe du Mali, qui a eu

plusieurs occasions pour prendre l'avantage durant la première période. Elle s'est montrée patiente pour marquer sur une de ses rares opportunités, par Wilfried Zaha (76). «On est tombés face à une valeureuse équipe mais on aurait pu largement mieux faire. Il faut qu'on prenne plus de risques. Il faut accepter de subir mais il ne faut pas refuser le jeu. Il y avait des petits règlements à faire dans le vestiaire», a expliqué Aurier.

Cornet : «On a tous laissé nos jambes mais à la fin on est contents»

Maxwell Cornet (attaquant de la Côte d'Ivoire, qualifiée pour les quarts de la CAN) : «On a tous laissé nos jambes mais, à la fin, on est contents. C'est bien mais il nous reste encore des matches. On va récupérer maintenant. On a vu deux très bonnes équipes mais je dirais que l'expé-

rience a fait la différence. On a mis ce but de plus de l'adversaire, c'est bien. Maintenant, on va bien bosser pour préparer le prochain match. Trois jours de récupération, c'est court mais on a un staff pour ça, qui va nous donner les choses nécessaires pour la récupération. L'entraînement invisible sera important, bien dormir, bien se reposer, bien boire... et je pense qu'on sera prêts».

Tanzanie

Le sélectionneur Amunike limogé

LE SÉLECTIONNEUR nigérian de la Tanzanie, Emmanuel Amunike, a été limogé après l'élimination des Taifa Stars dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019 en Egypte, a annoncé lundi la Fédération tanzanienne de football. «La Fédération tanzanienne de football et le coach de l'équipe nationale Taifa Stars, Emmanuel Amunike, sont parvenus à un accord de rupture de leur contrat», indique la Fédération dans un communiqué en swahili. «Le processus de recrutement du nouvel entraîneur est immédiatement enclenché», ajoute-t-elle. Ancien international nigérian, Emmanuel Amunike, 48 ans, avait signé en août 2018 un contrat de deux ans avec la Fédération tanzanienne.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Plages d'Oran

Cinq morts par noyade en juin

CINQ personnes sont mortes par noyade et 352 autres ont été secourues à travers les plages de la wilaya d'Oran au mois de juin dernier, a indiqué hier un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Les cinq morts par noyade ont été enregistrés sur des plages rocheuses et non surveillées, alors que les opérations de sauvetage ont eu lieu sur des plages où la baignade est autorisée. Le nombre d'interventions de la Protection civile a atteint 888 à travers les plages de la wilaya, permettant de prodiguer des soins sur place à 488 personnes et de transférer 43 autres vers les centres de santé, a-t-on fait savoir. Les services de la Protection civile ont recensé, au mois de juin dernier, l'affluence de 616 000 estivants sur les 35 plages de la wilaya d'Oran autorisées à la baignade. L. M.

Comportement dangereux d'usagers du tronçon Sidi-Madani-El-Hamdania

Marche arrière de près d'un kilomètre et arrêts dans les tunnels...

LE COMPORTEMENT dangereux et inconscient de certains usagers du tronçon autoroutier «Sidi-Madani» (Blida) - «El-Hamdania» (Médéa), a été mis à l'index, hier, par le chef de projet de modernisation de cet axe de la route nationale N° 1, les régions du nord au sud du pays. Intervenant à l'émission «Invité de la rédaction» de la radio Titteri de Médéa, Nadir Brahiti a tenu à tirer la sonnette d'alarme sur certains comportements, «très dangereux», émanant de conducteurs inconscients transitant par les deux tunnels qui font la jonction entre «Sidi-Madani» et «El-Hamdania», observés depuis la mise en service de ce tronçon, le 4 juillet courant. Les équipes de surveillance affectées au centre de contrôle routier, sis à El-Hamdania, ont relevé de nombreuses infractions au code de la route et signalé des comportements hautement dangereux pouvant provoquer des accidents dramatiques, a-t-il indiqué, déplorant, par la même occasion, l'inconscience de certains conducteurs, dont l'attitude peut mettre la vie des usagers en danger. M. Brahiti cite deux cas flagrants de conduite dangereuse relevés par les caméras de surveillan-

ce. Le premier montre un conducteur qui effectue une manœuvre, en marche arrière, de près d'un kilomètre, à l'intérieur d'un des deux tunnels pour réaliser un «selfie», alors qu'un autre conducteur transportant des bottes de paille s'est carrément arrêté à l'intérieur du tunnel pour s'abriter de la pluie qui s'est abattue lundi après-midi sur la région, a-t-il expliqué. D'autres comportements périlleux ont été également signalés par ce responsable, notamment la formation de file de voitures à la sortie des tunnels, sur la bande d'arrêt d'urgence, ajoutant que beaucoup d'usagers et de passagers n'hésitent pas à sortir de leurs véhicules pour prendre des photos ou contempler le paysage, faisant fi des règles de précaution et de sécurité, a fait remarquer Brahiti. Il a appelé, dans ce contexte, à «la multiplication des actions de sensibilisation des usagers, afin d'éviter d'éventuels accidents de la circulation», en particulier à l'intérieur des deux tunnels, et «l'accompagnement, durant cette période, de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale, pour réunir toutes les conditions de sécurité et de confort aux usagers».

ENPI

Lancement d'une vente aux enchères de 1 000 locaux commerciaux

L'ENTREPRISE nationale de la promotion immobilière (ENPI) vient de lancer une vente par adjudication de plus de 1 000 locaux à usage commercial dispersés à travers 12 wilayas.

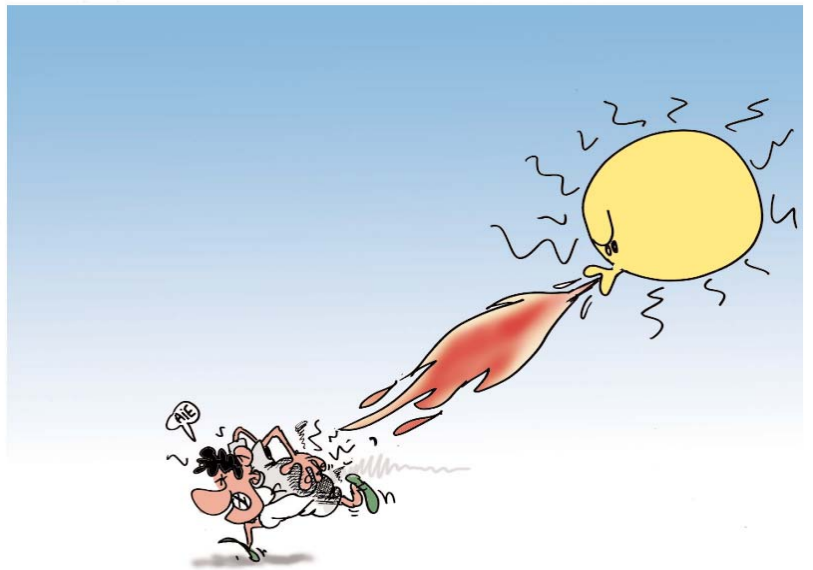
En effet, suite aux directives prises par le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, l'entreprise a décidé de mettre en vente par adjudication plus de 1 000 locaux à usage commercial dans différents programmes logement promotionnel public «LPP». Les wilayas concernées par cette vente sont : Alger,

Oran, Aïn Témouchent, Annaba, Batna, Beskra, Blida, Constantine, Mila, Sétif, Sidi bel Abbès, Tipaza. Cette vente permettra de redynamiser les cités LPP et permettra aussi une entrée d'argent à l'Entreprise nationale de la promotion immobilière.

Enfin, l'Entreprise nationale de la promotion immobilière indique que «tout soumissionnaire, intéressé par le présent avis, retirera le dossier de cahier des charges au niveau de la direction des projets Alger-Est ENPI».

G. H.

UNE VAGUE DE CHALEUR S'ABAT SUR TOUT LE PAYS



Loumis

Djalou@hotmail.com

M'sila

Fermeture de 12 sablières et 5 autres mises en demeure

■ Douze sablières localisées dans les communes de Boussaâda, Tamsa, Maarif et Khobana, dans la wilaya de M'sila, ont été fermées et cinq autres mises en demeure depuis mars dernier à ce jour, ont rapporté hier les services de la wilaya.

Par Ghani T.

Les cinq sablières sont mises en demeure comme rappel à l'ordre pour «se conformer aux clauses du cahier des charges établi dans ce contexte», ont indiqué les services de la wilaya, alors que la fermeture des sablières étaient motivées par «le non-respect des cahiers des charges fixant les quantités de sable à extraire et déterminant les coordonnées des superficies à exploiter». Ces fermetures interviennent sur ordre du chef de l'exécutif local, Brahim Ouchane, suite à des

rapports établis dans ce contexte par une commission chargée du suivi et de l'évaluation de ce dossier et son impact sur l'environnement dans la région sud de la wilaya, où est localisée la totalité des carrières, a-t-on détaillé. Les services de la wilaya ont relevé que ce dossier a été «rigoureusement» suivi afin de préserver l'environnement immédiat de ces carrières de sable. Selon les rapports établis dans ce contexte par la Gendarmerie nationale, ces mesures prises par l'administration locale visent à préserver l'environnement contre toute

forme de dégradation, a-t-on encore ajouté. Ces rapports évoquent, entre autres, le changement des cours d'eau des oueds de Boussaâda et Tamsa, «un phénomène constaté au cours des trois dernières décennies» et soulignent les répercussions de tels changements notamment les dangers d'inondations pendant les saisons de l'automne et de l'hiver. En 2007, les crues des oueds de Boussaâda et de la région oued El Lham ont fait 14 morts et causé l'effondrement de trois ouvrages d'art.

G. T./APS

Campagne nationale de lutte contre les feux

Près de 2 000 ha de forêt déjà ravagés

La Direction générale des forêts (DGF) a enregistré la destruction de près de 1 970 ha de forêt, à travers le pays suite à la déclaration de 678 incendies depuis le 1^{er} juin dernier au 8 juillet courant. «Quelque 678 incendies ont été signalés au 8 juillet courant, avec la destruction de 1 970 ha de surfaces forestières», a indiqué le directeur général des forêts, Mahmoudi Ali, dans une déclaration à la presse, en marge de l'installation de la colonne mobile au niveau de la forêt «Daoula Kfafs» de Chef. Le responsable a estimé que ce bilan est «lourd», en dépit du fait, a-t-il dit, qu'un taux de 50% des surfaces détruites sont des maquis et des herbes sèches. «Il s'agit, néanmoins, d'un bilan appelé à la hausse», a-t-il observé. Il a recommandé «la fédération des efforts

de tous les partenaires concernés» dans la lutte contre les incendies afin d'éviter plus de pertes. A noter qu'une campagne nationale de prévention et de lutte contre les feux de forêt a été lancée le 1^{er} juin 2019. En 2017, plus de 54 000 ha de végétation sont parties en fumée dans les incendies à l'échelle nationale, a déploré Mahmoudi Ali. Il a, en outre, souligné «le caractère exceptionnel» de la campagne 2018, durant laquelle seule une «surface de pas plus de 2 300 ha a été détruite par les feux». Interrogé sur l'atelier de formation de formateurs de la Conservation des forêts à l'enquête sur les causes des incendies de forêt, organisé dernièrement à Batna, en collaboration avec l'ambassade du Japon en Algérie et l'Organisation

des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Mahmoudi a indiqué que cet atelier «va se poursuivre, en vue de contribuer, à l'avenir, dans l'approfondissement de l'enquête sur les causes des feux pour les prévenir et se préparer à mieux les affronter». S'exprimant sur les importantes surfaces de récoltes agricoles détruites par les feux durant la présente campagne, le directeur général des forêts les a imputées au «non-respect, par les agriculteurs, des règles de sécurité et de prévention» prescrites en la matière. Le DGF est, par ailleurs, attendu à Oued Lekseb pour une inspection des pertes causées dernièrement par les incendies dans cette région, avant de visiter une pépinière, puis le siège du département des forêts de Ténés.

H. Y.